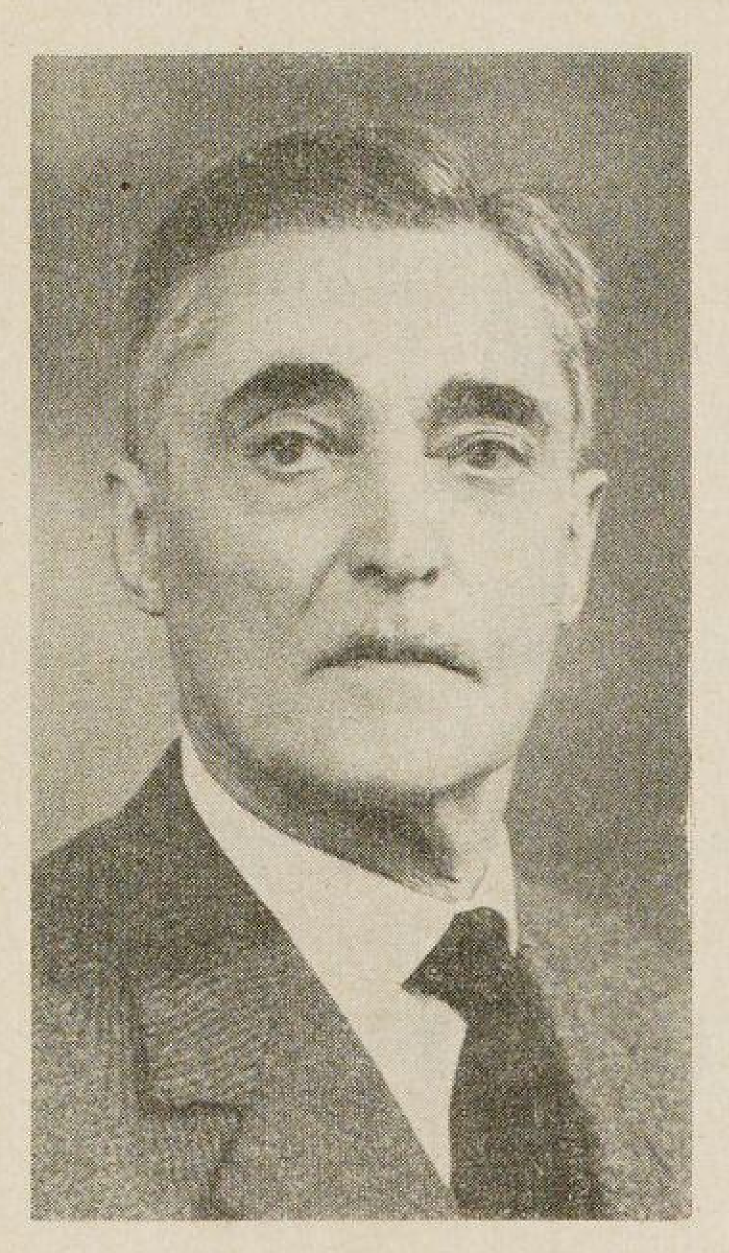
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ — DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



Elections Législatives du 18 Novembre 1962

5e CIRCONSCRIPTION - ROANNE I

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

Permettez moi de me présenter :

Je suis né dans les Deux-Sèvres, mais j'habite Roanne depuis 25 ans. Pendant 14 ans j'ai été Inspecteur au Service Télégraphique de Roanne. Depuis plus de 40 ans j'appartiens au Parti Socialiste S. F. I. O. et j'ai été conseiller municipal de Niort en 1924. Depuis 15 ans, je suis secrétaire de la section Socialiste de Roanne.

Je suis un ancien de la guerre 14-18 et j'ai servi pendant 3 ans et demi à l'Armée d'Orient.

A la dernière, j'ai été emprisonné par la Gestapo en 1944.

Ceci dit, voyons la situation à la veille des élections.

La République est en danger, au lendemain du référendum qui donne à De Gaulle des pouvoirs qu'aucun chef d'État de nation libre ne possède.

Il appartient maintenant aux vrais Républicains, aux Démocrates, à tous ceux qui veulent vivre libres de choisir leurs représentants.

Le Parti Socialiste S. F. I. O. n'a jamais trahi les travailleurs.

C'est lui qui, en 1936, avec Léon Blum alors Président du Conseil des Ministres, a fait voter les lois sociales dont nous bénéficions : Loi des 40 heures - Congés Payés - Conventions Collectives - Office National du Blé - En 1956, c'est encore un Président du Conseil Socialiste, Guy Mollet, qui a fait voter la troisième semaine de congés payés et l'allocation aux vieux travailleurs.

Mais il y a encore beaucoup à faire pour construire une France heureuse.

Tout d'abord, arriver au désarmement simultané et contrôlé de toutes les Nations.

ETABLIR DES SALAIRES permettant à chacun de vivre confortablement.

POUR L'AGRICULTURE, il est indispensable que soit voté le projet de loi organisant le régime des garanties contre les calamités agricoles. D'autre part, il faut revenir à l'indexation des prix agricoles, qui est une garantie pour le producteur.

EN MATIÈRE DE LOGEMENT, il faut promouvoir une politique de la construction beaucoup plus hardie, en vue de mettre chacun en mesure de se loger décemment. Nous œuvrerons aussi pour l'annulation de la loi qui majore périodiquement d'une façon abusive le montant de certains loyers.

POUR L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE nous appliquerons l'article 2 de la Constitution.

Respectueux de toutes les croyances, nous restons partisans du principe que les fonds publics doivent aller à la seule École Publique et les fonds privés soutenir l'École privée.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS, nous veillerons à ce que leurs droits ne soit plus discutés et sabotés. Leur retraite, notamment, qui n'a été rétablie que partiellement - amendement socialiste du 8 Novembre 1960 - par suite de l'opposition de certains parlementaires de notre département.

Un mot particulier aux vieux électeurs de la côte roannaise, cette côte qui comptait naguère de nombreux villages socialistes. Je leur dis : continuez à rester fidèles à votre idéal républicain. Vous avez un flambeau à transmettre à la jeunesse. Faites comme moi, employez toutes vos forces au service de la République. Nous pourrons alors, notre tâche accomplie, avoir la satisfaction de léguer à nos enfants une République où règneront la Justice et la Liberté.

Pour une République Démocratique, Sociale et fraternelle

VOTEZ

et faites voter Socialiste S. F. I. O.

Votez : **LANGLOIS et ROFFAT**

IMP. I. POUGNARD - ROANNE